



## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

## APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

## ACTE D'ENGAGEMENT

## AVENANT

N°3

Lot n° : <b>9B</b>	Intitulé : TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES
--------------------	--

TITULAIRE du MARCHE

**C'EST LE PLOMBIER**

**14 rue Montesquieu**

**69007 LYON**

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 28 août 2024

NOVEMBRE 2025

## Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY  
197, Grande Rue  
74 930 – REIGNIER-ESERY  
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : [secretariatmairie@reignier-esery.com](mailto:secretariatmairie@reignier-esery.com)  
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

## Article 2 – Identification du titulaire du marché public

**C'EST LE PLOMBIER**  
  
14 rue Montesquieu  
69007 LYON

## Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : <b>9B</b>	Intitulé : <b>TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES</b>
--------------------	---

## Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 174 829 €HT  
TVA (20%) : 34 965,80 €  
Montant TTC : 209 794,80 € TTC

Montant du marché :	174 829 €HT	Initial
	175 705 €HT	Après avenant n°1
	180 025 €HT	Après avenant n°2

## Article 5 – Objet de l'avenant n°3

Suite à la mise en place du complexe d'étanchéité sur la zone bureau et padel par l'entreprise AMP, des flashes d'eau situés au niveau de points bas persistent.

Pour la pérennité du complexe d'étanchéité, ces flashes doivent être traités par la mise en place de nouvelles naissances d'eaux pluviales et de nouveaux réseaux d'eaux pluviales repris sur l'existant.

L'avenant n°3 est d'un montant de 3 606 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

## Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°3

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	3 606	721,20	4 327,20
Moins-values			

Montant de l'avenant n°3	3 606	721,20	4 327,20
Evolution du montant du marché	<b>+2,06%</b>		
Variation cumulée du marché	<b>+ 5,03%</b>		

## Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°3

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant après avenant n°2	180 025	36 005	216 030
Montant de l'avenant n°3	3 606	721,20	4 327,20

<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>183 631</b>	<b>36 726,20</b>	<b>220 357,20</b>
----------------------------------	----------------	------------------	-------------------

## Article 8 – Base légale de l'avenant n°3

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R. 2194-2 et R.2194-3

## Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

## Article 10 – Annexes à l'avenant n°3

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 09B-03

## Article 11 – Signature du titulaire du marché

A .....

le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du .....

Notifié à l'entreprise titulaire le .....